

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 14 septembre 2017 à 10h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

MM Christophe Schmitt et Brice Hardy, trésorier et secrétaire du CE

Mme Jocelyne Nelain, membre du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 30 juin 2017.
2. Approbation du procès verbal de la réunion du 26 juillet 2017.
3. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
4. Informations relatives aux projets de sous-traitance.
5. Bilan de la permanence commerciale et éventuels commentaires.
6. Point sur l'organisation commerciale (site B2B, intérim RBT et DRF, rôle NTR, missions alternants...)
7. Examen et validation des comptes CE 2016.
8. Décision relative à l'organisation du prochain repas (date, thème).
9. Point sur les impacts de la modification de la loi relative aux IRP.
10. Point économique à fin août 2017 et éventuels commentaires.
11. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

- II. Approbation du procès verbal de la réunion du 30 juin 2017**
Le PV est approuvé à l'unanimité.
- III. Approbation du procès verbal de la réunion du 26 juillet 2017**
Le PV est approuvé à l'unanimité.
- IV. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.**
Fin de contrat de Flavien Lutic et Karima Magny en date du 31/08/2017, et de Matthieu Coffinet en date du 04/08/2017
Arrivée de deux contrats de professionnalisation en date du 11/09/2017 : Willy Pierre-Louis (projet SR) et Alexandre Betoux (SAV)
Arrivée de 3 contrats de professionnalisation sur le pôle commercial sédentaire en date du 18/09/2017 : Thibaud Brunet, Tidiane Violette et Eros Mouzita.
Projet de recrutement d'un technico-commercial pour assurer le remplacement de M Taïr toujours en cours.
- V. Informations relatives aux projets de sous-traitance.**
Reprise de la prise de rendez-vous par le prestataire marocain.
Continuité de sous traitance communication avec Virginie Mey (newsletters, factory shop et catalogue enseignement).
- VI. Bilan de la permanence commerciale et éventuels commentaires.**
Bilan globalement positif, avec une amélioration du délai de traitement des demandes. Seul bémol, le fait que certains commerciaux n'ai pas transmis d'informations sur les affaires en cours et/ou n'ai pas renvoyé leur ligne téléphonique et boîte mail.
- VII. Point sur l'organisation commerciale (site B2B, intérim RBT et DRF, rôle NTR, missions alternants...)**
Le site B2B sera opérationnel en octobre/novembre et le commissionnement sera fonction du suivi effectué par le TC.
L'intérim de RBT est assuré par PAB dans l'attente d'une embauche, celui de DRF étant assuré par NTR
Le rôle de NTR sera défini à l'issue de la refonte du service
Toutes les demandes entrantes (leads et demandes web) passent désormais par RCL
Les 3 contrats de professionnalisation + RCL suivront une formation technique (fournisseurs) et commerciale (MV + KAR) en plus de celle du Pôle Formation.
- VIII. Examen et validation des comptes CE 2016.**
Mise à disposition des comptes ce jour, validation lors de la prochaine réunion

IX. Décision relative à l'organisation du prochain repas (date, thème).

Au vu du succès de l'an dernier il a été décidé de refaire une choucroute, prévue le 5/10/2017, avec le même prestataire (APEI La Fontaine)

X. Point sur les impacts de la modification de la loi relative aux IRP.

Ce point est décalé en attente des ordonnances.

XI. Point économique à fin août 2017 et commentaires.

La prise de commande sur août est en progression de 136% sur le mois, portant la variation annuelle à + 15,52%.

Le chiffre d'affaires augmente de 31% sur août, plaçant le cumul à +20,75 %.

Le taux de marge quand à lui accuse une baisse d'environ 1,8 % par rapport à l'an dernier.

XII. Questions diverses.

Les dates des prochaines réunions ont été arrêtées comme suivant :

26/10/2017 à 10h30, 24/11/2017 à 10h30 et 15/12/2017 après la réunion CHSCT.

XIII. Ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

XIV. Clôture de la réunion

La séance a été levée à 11h30 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 10h30 le jeudi 26 octobre 2017 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy

